

## CONTRE LES RÉFORMES, POUR NOS MOYENS

éducation  
**SUD**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

La préparation de la rentrée 2019 commence maintenant. Au menu : 3550 suppressions de postes et mise en oeuvre des contre-réformes. L'heure est à la mobilisation.

### SUPPRESSIONS DE POSTES

SUD éducation a voté contre les réformes du Lycée général et technologique (LGT), du Lycée professionnel (LP) et du Bac en Conseil supérieur de l'éducation. Et pour cause, l'un des objectifs principaux de cette réforme est bien d'adapter le système éducatif aux suppressions de postes prévues par le gouvernement. Dans le LGT, la suppression de filière a bien pour conséquence de remplir au maximum les classes et donc de supprimer les postes d'enseignant-e-s. Dans le LP, la baisse des horaires disciplinaires va se traduire par une coupe de 2600 suppressions de postes.

### AVEC LES STYLOS ROUGES, PORTONS NOS REVENDICATIONS

Les «stylos rouges», personnels de l'éducation nationale réunis depuis le mois de décembre principalement sur les réseaux sociaux, portent des revendications en opposition à la politique du gouvernement. SUD éducation met son outil syndical, notamment son préavis de grève reconductible, à disposition de tous les personnels s'opposant aux réformes Blanquer.

### UN PROJET ÉDUCATIF INÉGALITAIRE

Les contre-réformes menées au pas de charge n'ont pas comme seul objectif de supprimer des postes. Elles mettent également un projet politique inégalitaire. La carte des spécialités dévoilée met en oeuvre une inégalité dans l'accès à l'offre de formation. Les réformes ont également pour but d'adapter le système éducatif au marché du travail : démantèlement du lycée professionnel au profit de l'apprentissage, sélection à l'entrée à l'université avec Parcoursup.

### CONTRE LA DEUXIÈME HSA IMPOSÉE

Sur les suppressions de poste prévues, 2085 seront converties en heures supplémentaires. Pour qu'elles soient absorbées, le ministère a décidé brutalement d'imposer une deuxième heure supplémentaire aux enseignant-e-s. SUD éducation refuse cette surcharge de travail, dont nous rappelons qu'elle ne constitue pas du salaire, car elle ne contribue pas à la retraite ni à l'assurance-maladie.



## SUD éducation appelle à :

- ⇒ se mettre massivement en grève le 24 janvier
- ⇒ débattre en Assemblée générale de sa reconduction et des suites à donner à la mobilisation